



L'Echo des Copons

Publication officielle de votre commune/213

Givrins, novembre 2017

La Municipalité vous invite
dimanche 3 décembre
dès 16h30 à
l'illumination du sapin

Rendez-vous avec le Père Noël à
16h30 au Stand de tir
(à l'intersection de la route du
Stand et du chemin des Epinettes)
Amenez vos lanternes pour animer
le cortège qui conduira petits et
grands
au centre du village

Au programme :
Chants du Chœur d'Hommes
L'Avenir de Givrins
Soupe à la courge préparée par les
Paysannes Vaudoises
Vin chaud



Renseignements auprès de :

Regula Jaunin – Tél. : 079/821 52 72 ou regula.jaunin@bluewin.ch

Chenilles processionnaires des pins et des cèdres

Les papillons appelés les processionnaires du pin redoublent d'activité dans la région lémanique depuis les années 1980. Les nids gris argentés qu'ils tissent dans les couronnes des pins se remarquent particulièrement bien. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a décidé de mettre à jour la législation à ce sujet et a prononcé un arrêté en date du 7 décembre 2005 qui stipule que : « **Tous les nids dans les endroits destinés à l'accueil du public (...), dans les jardins et dans les parcs doivent être coupés et détruits par le feu. Les communes sont chargées d'appliquer cet arrêté.** » **Dès lors, nous demandons à chaque propriétaire concerné d'effectuer l'éradication des nids jusqu'au 31 janvier 2018.** »



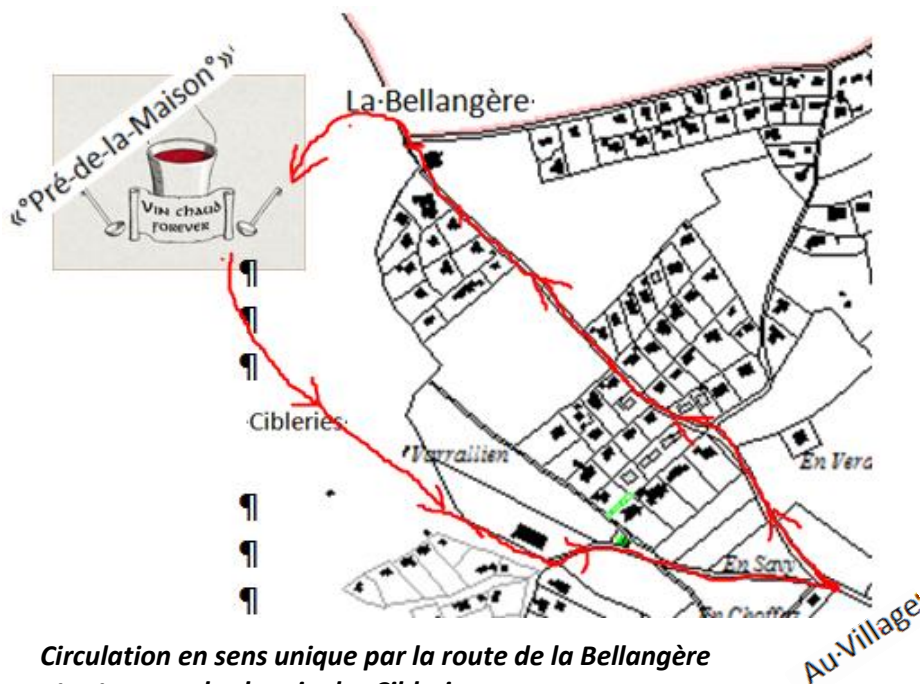
Pour rappel, les poils des chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer de graves troubles ou des réactions allergiques violentes.

Passé le délai du 31 janvier 2018, nous effectuerons un contrôle et si nécessaire entreprendrons les travaux d'élimination aux frais des propriétaires concernés.

*En cas de nids difficiles d'accès ou de problèmes, le service forestier reste à votre disposition pour toute information au **022 366 87 78**.*

Vente des sapins de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël se fera dans la forêt au « Pré-de-la-Maison »
samedi 16 décembre de 09h00 à 11h30.



**Circulation en sens unique par la route de la Bellangère
et retour par le chemin des Cibleries**

Venez choisir votre sapin sur pied. Il vous en coûtera entre CHF 10.00 et CHF 20.00, selon sa taille, pour un sapin coupé à la minute par un solide bûcheron du Groupement forestier La Colline. Vin chaud compris !



ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES À LA MUNICIPALITÉ

Au 2^{ème} tour, faites exploser le taux de participation !

**Vous avez jusqu'à ce dimanche 26 novembre à 11h00
pour... ALLER VOTER !**

Le candidat déclaré - ou n'importe quel citoyen inscrit au rôle des électeurs de la commune - qui aura obtenu le plus de voix sera élu à la Municipalité (pouvoir exécutif).

Les instructions de vote se trouvent dans le matériel que vous avez reçu par la poste. Le greffe municipal se tient à disposition si nécessaire.

*Proclamation des résultats
dimanche 26 novembre dès 11h30
au Casino.*



Le Conseil des jeunes du district de Nyon A quoi ça sert ?... à faire bouger les choses !

Le CDJ Nyon (Conseil de jeunes du district de Nyon) donne la possibilité aux jeunes âgés entre 14 et 25 ans de donner leur avis et de s'investir dans des projets concernant la jeunesse du district. Un jeune trouve que quelque chose n'est pas normal? Il aimerait faire une proposition sur un sujet qui lui tient à cœur? Le CDJ Nyon est fait pour lui !

Les assemblées du CDJ Nyon sont ouvertes à tous les jeunes souhaitant participer à la vie de leur district, que ce soit comme public ou participant. Sinon chacun peut juste venir à la fin pour discuter. Le CDJ Nyon compte sur vous tous !

CDJ Nyon - Chemin de la Bobinette 6 - 1263 Crassier / cdjnyon@gmail.com

Co-présidence : Alexandre Legrain - 079/122 63 94 / Damien Richard - 076/509 91 33



Greffe Municipal - Route de la Bellangère 6 - 1271 Givrins / Tél. 022 369 90 22 – Courriel : greffe@givrins.ch

La Société de Jeunesse
de Givrins organise

SAMEDI 02 DÉCEMBRE 2017



RACLETTE à GOGO

à GIVRINS

Inscription - 078 910 61 35

19:30 - Apéros
20:00 - Raclette

Prix - 25.- par personne

GRANDE SALLE DE GIVRINS

